

Privatiser, c'est voler

Référendum d'Initiative Partagée Contre la privatisation d'Aéroport De Paris

Depuis des mois, les Gilets Jaunes réclament l'instauration du Référendum d'Initiative Citoyenne. Le 9 mai 2019, le conseil constitutionnel a validé le RIP à l'initiative de 248 parlementaires. Le 15 juin, s'est donc ouvert le recueil des signatures des citoyens français. Avant le 12 mars prochain, 4,7 millions de signatures doivent être enregistrés. Saisissons la chance qui nous est offerte de stopper l'emprise des multinationales telles que Vinci, qui se goinfre déjà avec les autoroutes, l'entretien des routes et les parkings...

La Cour des comptes tacle les privatisations d'ADP et de la Française des jeux : <http://vu.fr/GkdY>

Dans son rapport sur le budget de l'État en 2018, diffusé mai 2019, le contrôleur des comptes publics qualifie le fonds pour l'innovation et l'industrie «*de mécanique budgétaire complexe et injustifiée*». La Cour des comptes relève cependant que seuls 250 millions d'euros seront effectivement affectés à des investissements en matière d'innovation. Ce qui est le dividende reçu par l'État, chaque année.

ADP va investir une somme colossale pour développer les aéroports de Paris : <http://vu.fr/GkdY>

ADP va mettre la main au portefeuille. Le gestionnaire des aéroports parisiens prévoit d'investir 6 milliards d'euros entre 2021 et 2025 dans le développement de Charles de Gaulle, Orly et Le Bourget pour répondre à une croissance attendue du trafic de 2,6%, a-t-il annoncé le 2 avril 2019. Et donc, nous allons financer un nouveau terminal pour le plus grand bénéfice des futurs actionnaires avec l'argent des citoyens.



France Inter ne veut pas « choquer » les auditeurs : <http://vu.fr/nLa2>

A chaque élection, l'État organise une campagne électorale pour permettre au peuple français de s'informer. Pourquoi l'État refuse cette information ? Même France-Inter a refusé de diffuser un spot publicitaire créé par les forces de gauche mais accepte le spot publicitaire du gouvernement pour la privatisation de la Française des Jeux.

Comment remplir ?

Préparez votre carte d'identité et votre carte d'électeur.

Le nom correspond à votre nom de naissance.

Écrire tous les prénoms en commençant par une majuscule et en les séparant par un espace, non par une virgule (tiret en cas de prénoms composés Jean-Pierre)

Écrire la commune avec des tirets (Saint-Jean-de-Braye)

En cas de doute, écrivez les informations de votre carte d'électeur

A la fin du formulaire, apparaissent des chiffres et des lettres que l'on nomme « Captcha ». Saisissez tous les caractères en tenant compte des minuscules et des majuscules et sans insérer d'espace.

En cas de refus, la commune pourra vous fournir une attestation d'inscription sur les listes électorales

Alors signons le référendum ici : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Privatiser, c'est voler

Référendum d'Initiative Partagée Contre la privatisation d'Aéroport De Paris

Depuis des mois, les Gilets Jaunes réclament l'instauration du Référendum d'Initiative Citoyenne. Le 9 mai 2019, le conseil constitutionnel a validé le RIP à l'initiative de 248 parlementaires. Le 15 juin, s'est donc ouvert le recueil des signatures des citoyens français. Avant le 12 mars prochain, 4,7 millions de signatures doivent être enregistrés. Saisissons la chance qui nous est offerte de stopper l'emprise des multinationales telles que Vinci, qui se goinfre déjà avec les autoroutes, l'entretien des routes et les parkings...

La Cour des comptes tacle les privatisations d'ADP et de la Française des jeux : <http://vu.fr/GkdY>

Dans son rapport sur le budget de l'État en 2018, diffusé mai 2019, le contrôleur des comptes publics qualifie le fonds pour l'innovation et l'industrie «*de mécanique budgétaire complexe et injustifiée*». La Cour des comptes relève cependant que seuls 250 millions d'euros seront effectivement affectés à des investissements en matière d'innovation. Ce qui est le dividende reçu par l'État, chaque année.

ADP va investir une somme colossale pour développer les aéroports de Paris : <http://vu.fr/GkdY>

ADP va mettre la main au portefeuille. Le gestionnaire des aéroports parisiens prévoit d'investir 6 milliards d'euros entre 2021 et 2025 dans le développement de Charles de Gaulle, Orly et Le Bourget pour répondre à une croissance attendue du trafic de 2,6%, a-t-il annoncé le 2 avril 2019. Et donc, nous allons financer un nouveau terminal pour le plus grand bénéfice des futurs actionnaires avec l'argent des citoyens.



France Inter ne veut pas « choquer » les auditeurs : <http://vu.fr/nLa2>

A chaque élection, l'État organise une campagne électorale pour permettre au peuple français de s'informer. Pourquoi l'État refuse cette information ? Même France-Inter a refusé de diffuser un spot publicitaire créé par les forces de gauche mais accepte le spot publicitaire du gouvernement pour la privatisation de la Française des Jeux.

Comment remplir ?

Préparez votre carte d'identité et votre carte d'électeur.

Le nom correspond à votre nom de naissance.

Écrire tous les prénoms en commençant par une majuscule et en les séparant par un espace, non par une virgule (tiret en cas de prénoms composés Jean-Pierre)

Écrire la commune avec des tirets (Saint-Jean-de-Braye)

En cas de doute, écrivez les informations de votre carte d'électeur

A la fin du formulaire, apparaissent des chiffres et des lettres que l'on nomme « Captcha ». Saisissez tous les caractères en tenant compte des minuscules et des majuscules et sans insérer d'espace.

En cas de refus, la commune pourra vous fournir une attestation d'inscription sur les listes électorales

Alors signons le référendum ici : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>